



2 SESSIONS

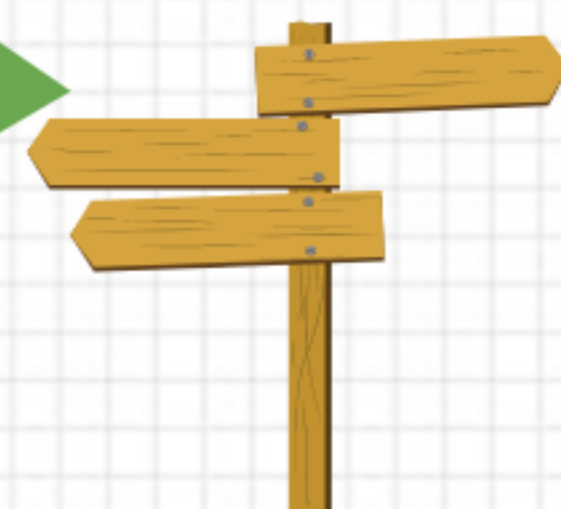
* **lundi 22 janvier (18- 21h)**
* **lundi 29 janvier (18- 21h)**
sessions suivies d'un repas partagé

Faire vivre son AMAP

ÉCHANGES DE BONNES PRATIQUES

Vous voulez ...

- mieux partager les responsabilités au sein de l'AMAP ?
- échanger des bonnes pratiques et des bonnes idées ?
- mieux maîtriser la charte des AMAP et la réglementation ?
- faire réseau et développer des actions avec d'autres AMAP ?



Mobilisez-vous ! Mobilisez-vous consommateurs et producteurs pour renforcer le fonctionnement collectif !
En s'appuyant sur l'expérience du réseau AMAP-BN et de l'ARDES, nous nous retrouverons pour échanger et se former sur la mobilisation de nouveaux membres, l'implication des amapiens et des producteurs, favoriser la prise de décision collective, les modalités de soutien et de solidarités auprès des producteurs, maîtrise du cadre réglementaire... tout un programme !

L'idée est de faire place à la pratique avec l'usage d'outils participatifs, d'études de cas et de témoignages... pour répondre au mieux aux besoins de faire vivre nos collectifs..



MODALITÉS D'INSCRIPTION







- La formation aura lieu à Caen / Maison des Solidarités / 51 quai de Juillet ; 14000 Caen
- Inscriptions par mail, courrier ou téléphone auprès de l'ARDES.
- Formation gratuite pour les bénévoles associatifs et payante pour les salariés d'associations (300 € si prise en charge par votre organisme de formation).

À tout le monde ! Mais tout particulièrement :





- Aux personnes qui souhaitent mieux comprendre pour mieux s'impliquer ou qui maîtrisent bien le fonctionnement mais souhaitent mieux partager les responsabilités...*
- Aux producteurs de tous poils impliqués dans les AMAP
- Aux partenaires de l'agriculture paysanne et de l'ESS

**À QUI S'ADRESSE
CETTE FORMATION
?**

1 temps : Lundi 22 janvier 2018 / 18h - 21h **Au fait l'AMAP, késako ?**

-  Les fondements de l'AMAP, les valeurs et leur mise en pratique : zoom sur la charte
-  Les solidarités entres consommateurs et producteurs
-  Être paysan en lien avec une AMAP
-  Sans oublier la fiscalité, les règles d'hygiène...

2ème temps - lundi 29 janvier 2018 / 18h - 21h **Construire, repenser le projet collectif**

-  Faciliter l'expression, l'implication des nouveaux (et anciens) membres
-  Mieux s'outiller pour la jouer collectif : zoom sur les outils de l'éducation populaire
-  Les actions de solidarités avec les paysans
-  Les actions de sensibilisations et de développement local

POUR VOUS INSCRIRE



02 31 82 43 91

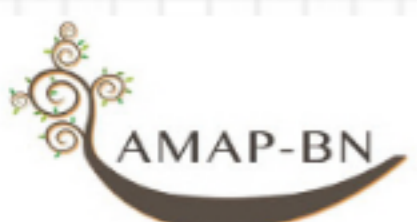
ardes-bn@wanadoo.fr



asso ARDES

Maison des Solidarités
51 quai de juillet
14000 CAEN

ORGANISATEUR ET INTERVENANT



Le réseau des AMAP de
Basse Normandie



L'organisateur de cette formation est le réseau AMAP-BN qui promeut et accompagne les AMAP de l'ancienne Basse-Normandie. Il développe des actions de mutualisation, de sensibilisation, d'animation et d'accompagnement à la création ou au développement.

Le réseau fait intervenir pour cette formation l'ARDES qui développe depuis 20 ans des actions de formation, accompagnement, sensibilisation, recherche et de mise en réseau d'initiatives solidaires qui favorise l'implication des citoyens et usagers, l'accessibilité économique des initiatives et la mixité de leurs ressources (marchandes, publiques, bénévoles). L'ARDES est impliquée dans le collège solidaire d'AMAP-B N.